

**Étude des crédits budgétaires 2014-2015  
du ministère de la Sécurité publique  
Commission des institutions, le 19 juin 2014**

**Informations demandées par le deuxième groupe d'opposition**

**Dépenses consolidées 2012-2013, dépenses probables consolidées 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que taux de croissance:**

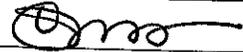
- 1) Dépenses finales 2012-2013: 1 307,4 M\$<sup>1</sup>
  
- 2) Dépenses probables 2013-2014: 1 333,3 M\$<sup>2</sup>, soit une augmentation de 25,9 M\$ ou de 2 % par rapport à 2012-2013.
  
- 3) Budget de dépenses 2014-2015 : 1 258,8 M\$<sup>3</sup>, soit une diminution de 74,5 M\$ ou de 5,6 % par rapport à 2013-2014.

Voir documents de supports en pièce jointe.

COMMISSION DES INSTITUTIONS

Déposé le : 20 juin 2014

No. : Ci-008

Secrétaire : 

<sup>1</sup> Comptes publics 2012-2013, p.309

<sup>2</sup> Plan annuel de gestion des dépenses 2014-2015, p.137

<sup>3</sup> Plan annuel de gestion des dépenses 2014-2015, p.137

Volume

2

# COMPTES PUBLICS

2012

2013

COMPTES PUBLICS  
DU QUÉBEC  
2012-2013

Québec 

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**CRÉDITS, DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS PAR PROGRAMMES**

Année financière terminée le 31 mars 2013  
(en milliers de dollars)

PROGRAMMES	CRÉDITS AUTORISÉS	DÉPENSES	INVESTIS- SEMENTS	CRÉDITS NON UTILISÉS	EXCÉDENTS (1)
<b>PROGRAMME 1</b>					
Sécurité, prévention et gestion interne					
Votés	587 898	582 775	5 122	1	
Permanents	31 457	31 448		10	
Ne nécessitant pas de crédits		5 008			
	<u>619 355</u>	<u>619 230</u>	<u>5 122</u>	<u>11</u>	<u>-</u>
<b>PROGRAMME 2</b>					
Sûreté du Québec					
Votés	654 252	637 728	16 524		
Permanents	3 176	3 176			
Ne nécessitant pas de crédits		11 554			
	<u>657 428</u>	<u>652 458</u>	<u>16 524</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>PROGRAMME 3</b>					
Organismes relevant du ministre					
Votés	35 694	35 549	144	1	
Permanents	34	23		11	
Ne nécessitant pas de crédits		118			
	<u>35 728</u>	<u>35 690</u>	<u>144</u>	<u>12</u>	<u>-</u>
	<u>1 312 511</u>	<u>1 307 378</u>	<u>21 790</u>	<u>23</u>	<u>-</u>
<b>TOTAL DU PORTEFEUILLE</b>					
Votés	1 277 844	1 256 052	21 790	2	
Permanents	34 667	34 647		21	
Ne nécessitant pas de crédits		16 680			
	<u>1 312 511</u>	<u>1 307 378</u>	<u>21 790</u>	<u>23</u>	<u>-</u>
Dépenses	1 290 721	1 307 378		22	
Prêts, placements, avances et autres immobilisations	13		12		
	<u>21 778</u>		<u>21 778</u>		
	<u>1 312 511</u>	<u>1 307 378</u>	<u>21 790</u>	<u>23</u>	<u>-</u>

(1) Selon les dispositions de l'article 25 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6 001), les excédents doivent être imputés sur les crédits alloués à cette fin par le Parlement pour l'année financière 2013-2014.

---

---

# BUDGET DE DÉPENSES

— 2014-2015 —

*Plans annuels de gestion des dépenses  
des ministères et organismes*

---

---

Québec 

**PROGRAMME 3**  
**Organismes relevant du ministre**

Ce programme comprend six organismes soit :

- La Régie des alcools, des courses et des jeux qui a la responsabilité, en tout ou en partie, de l'encadrement, de la surveillance et du contrôle des activités dans les secteurs des boissons alcooliques, des courses de chevaux, des jeux et des sports de combat professionnels;
- La Commission québécoise des libérations conditionnelles qui a pour mandat d'examiner les cas des personnes détenues admissibles à une libération conditionnelle;
- Le Bureau du coroner qui est chargé d'investiguer ou d'enquêter sur les causes et les circonstances des décès obscurs ou violents et, s'il y a lieu, de formuler des recommandations afin d'assurer une meilleure protection de la vie humaine;
- Le Commissaire à la déontologie policière qui permet le traitement des plaintes formulées contre les policiers, les agents de protection de la faune, les constables spéciaux et les contrôleurs routiers dans l'exercice de leurs fonctions et les agents de la paix agissant au sein de l'Unité permanente anticorruption (UPAC);
- Le Comité de déontologie policière qui est un tribunal administratif spécialisé ayant pour fonction de disposer de toute citation déposée par le Commissaire à la déontologie policière, d'accorder une excuse à un policier dont la conduite a été reconnue dérogatoire et de réviser les décisions du Commissaire lorsqu'il rejette une plainte après enquête;
- Le Commissaire à la lutte contre la corruption qui est chargé d'assurer la coordination des actions de prévention et de lutte contre la corruption en matière contractuelle dans le secteur public.

Un budget de dépenses de 38,9 M\$ est alloué à ce programme, soit sensiblement le même niveau que la dépense probable 2013-2014.

**Le budget de dépenses par programmes**  
(en milliers de dollars)

	2014-2015		2013-2014	
	Budget de dépenses (1)	Variation (2)=(1)-(4)	Budget de dépenses (3)	Dépense probable (4)
1. Sécurité, prévention et gestion interne	597 312,8	(42 473,1)	627 083,9	639 785,9
2. Sûreté du Québec	622 530,8	(32 108,6)	619 776,2	654 639,4
3. Organismes relevant du ministre	38 919,3	82,1	35 730,8	38 837,2
<b>Total</b>	<b>1 258 762,9</b>	<b>(74 499,6)</b>	<b>1 282 590,9</b>	<b>1 333 262,5</b>